

1. EDITORIAL

Le CARAH a une capacité d'accueil de 23 places en accueil permanent et/ou séquentiel. L'année 2018 affiche une hausse, constante depuis 5 ans, avec un taux de présence de 102.56% sur 220 jours d'ouverture.

Le CARAH a accueilli avec contrat de séjour, 32 personnes sur l'année 2018. Le flux des entrées et sorties est de 2 entrées et de 3 sorties. Par ailleurs, 8 personnes ont été accueillies en accueil temporaire ; ce qui fait une file active de 40 personnes.

Les deux modalités d'accueil (permanent et séquentiel) correspondent aux besoins de terrain ; elles concernent 26 personnes fin 2018.

Nous observons une croissance de temps séquentiel majoritairement de 4 jours par semaine pour 10 bénéficiaires ou 2 jours par semaine pour 9 personnes. Seules 6 personnes sont à temps complet (5j/5j). Ce constat s'explique par le fait que plus de 40% des personnes accueillies ont plus de 45 ans et présentent une fatigabilité et une nécessaire flexibilité dans l'accompagnement.

2. MISSIONS/PRESTATIONS DELIVREES

2.1. Missions et suivi de l'activité

Conformément au Référentiel des SAJ du CD 68 (adopté en juin 2011), les missions du Service se déclinent comme suit :

- un accompagnement en journée
- un accueil à titre permanent et temporaire (journées de découverte, accueils occasionnels)

Dans le Haut-Rhin, l'accueil de jour poursuit un double objectif puisqu'il constitue à la fois :

- un lieu d'accueil et d'accompagnement personnalisé favorisant le maintien ou le développement de l'autonomie fonctionnelle, des capacités intellectuelles, gestuelles et sociales des personnes accueillies
- un lieu d'expertise, d'évaluation et d'orientation en vue de définir/préciser le projet personnalisé des bénéficiaires.

L'accueil et la rencontre sont les concepts fondamentaux du CARAH et nous partageons la devise associative « **Une place pour chacun - un projet pour tous** ». Les prestations sont diversifiées **autour de 9 domaines de satisfaction du bénéficiaire** en lien avec le Projet Personnalisé, les projets d'ateliers et d'activités : Valorisation Estime de soi / Citoyenneté / Communication Expression / Socialisation / Autonomie / Culture Sport et Loisirs / Savoir-faire gestuel et manuel / Vie affective et sexuelle / Protection Sécurité.

Suivi de l'activité

La file active est de 40 personnes en 2018.

Tableau du taux d'occupation sur 4 ans

Activités	2015	2016	2017	2018
AGREMENT	23	23	23	23
NBR DE JOURS D'OUVERTURE	220	220	220	220
JOURNEES / SEANCES PREVISIONNELLES	4301	4301	4301	4301
JOURNEES / SEANCES REALISEES	4114	4195	4223	4411
ECART	-187	-106	-78	+110
TAUX DE REALISATION DE L'ACTIVITE	95,65%	97,54%	98,19%	102,56%
NOMBRE TOTAL DE PERSONNES ACCOMPAGNEES DURANT L'ANNEE	34+4	36+7	35+3	32+8
<i>*accueil occasionnel</i>				

La fréquentation est de 4411 jours sur un nombre de journées prévues de 4301 jours, soit un taux d'occupation de 102.56% (110 jours de plus). La fréquentation est donc supérieure au taux théorique.

Les entrées :

2 admissions, suite à des périodes d'accueils occasionnels et initiées en 2017 pour 1 d'entre elle et en 2018 pour l'autre.

Les sorties :

3 sorties : 2 sorties pour motif personnel (dont 1 pour raison de santé) et 1 sortie avec orientation en FAS.

NATURE DE LA FREQUENTATION et MODALITES sur l'année

32 accueils permanents en nombre de jours/semaine					
	5 jours	4 jours	3 jours	2 jours	1 jour
Personnes	6	10	7	9	0
<i>Dont nouvel accueil</i>		1	1		
8 accueils occasionnels (journées de découverte et stages au CARAH) en nombre de semaines hors admission permanente					
Fréquence	Moins d'1 S	Entre 1 et 2 S	Entre 3 et 4 S	+ d'1 mois	
Personnes	0	3	0	5	
9 visites du Service (en vue de se positionner pour une possible journée découverte, accueil occasionnel et un possible accueil permanent)					
Ayant conduit à	Journée découverte	Accueil occasionnel	orientation	Non venu aux dates proposées	En réflexion
	9	9	0	0	0

Les accueils séquentiels permettent d'apporter une réponse différenciée en fonction des besoins de chacun et d'accueillir plus de personnes, ce qui nécessite une flexibilité dans la gestion des parcours et de l'accompagnement.

En 2018, les accueils permanents majoritaires sont de 2 et de 4 jours. Nous avons été en mesure de répondre à toutes les demandes d'accueils occasionnels.

Les visites du Service émanent pour la majorité de SAVS (Wintzenheim, et Papillons Blancs) et de l'IMPRO les Artisans / ARSEA et IMPRO Adèle de Glaubitz / Saint Joseph de Colmar. L'Esat d'Eguisheim / ARSEA et l'Esat Les Papillons Blancs de Colmar nous sollicitent par ailleurs pour l'accueil de personnes arrivant à l'âge de la retraite ou en réorientation.

Des séjours en accueil temporaire et des stages en ESAT

- **8 séjours temporaires (droit au répit, préparation à la vie future) :**
6 bénéficiaires ont effectué des séjours en accueil temporaire en FAS, 1 bénéficiaire a bénéficié de périodes d'accueil dans un autre SAJ et 1 en FAM. Cela représente un total de 140 jours d'absence dans le service.
- **Stage d'orientation professionnelle :** 2 bénéficiaires ont chacun effectué 1 stage en ESAT à Eguisheim / ARSEA pour un total de 16 jours d'absence dans le service.

ETUDE DE LA POPULATION au 31 décembre

a) Répartition de la population par âge/sexe

Le CARAH accueille 16 adultes femmes et 16 adultes hommes.

Synopsis de la répartition d'âge/sexe

Catégories	Ages											TOTAL
	20 - 24 ans	25 - 29 ans	30 - 34 ans	35 - 39 ans	40 - 44 ans	45 - 49 ans	50 - 54 ans	55 - 59 ans	60 - 75 ans	Plus de 75 ans		
FEMMES	3	1	3	1	0	2	1	3	2	0	16	
HOMMES	1	2	4	2	1	1	2	2	1	0	16	
En nombre	4	3	7	3	1	3	3	5	3	0	32	
Ratio (en %) sur le total	13%	10%	22%	10%	0%	10%	10%	15%	10%	0%	1	

Commentaires : La moyenne d'âge des femmes est de 42.25 ans. Celle des hommes est de 39,29 ans.

La moyenne générale de l'âge des bénéficiaires est de 40,77 ans ; une moyenne d'âge stable par rapport à 2017, mais nous notons 15 personnes vieillissantes (de plus de 40 ans) soit 46.87% des personnes accueillies. Un constat qui amène à repenser les modalités de fonctionnement : réorganisation d'emploi du temps personnalisé, des temps de pause adaptés pour certains, formation du personnel aux PHV ...

b) Répartition par catégorie en fonction des déficiences

Tableau des déficiences (OHRAS)

	Déficiences principales	Déficiences secondaires
Intellectuelle	20	1
Autisme et autres TED	4	
Troubles du psychisme	6	3
Troubles du langage et apprentissage	0	5
Auditive	0	
Visuelle	0	1
Motrice	1	3
Métabolique	1	1
Cérébrolésion	0	
Polyhandicap	0	
Troubles des conduites et comportements TTC	0	3
Autres dont addiction	0	0

La déficience intellectuelle est toujours la déficience principale, la secondaire concerne les troubles du langage et de l'apprentissage.

Les orientations notifiées par la MDPH correspondent à la population de l'agrément de notre CARAH généraliste. Le temps de présence du psychiatre même minime (0.014ETP) a son intérêt pour enrichir une clinique partagée. Ce poste est vacant depuis le 01^{er} avril 2018.

2.2 Les prestations proposées : ateliers et activités

Les prestations proposées s'articulent à la fois sur des temps individuels et sur des temps collectifs favorisant la socialisation, l'autonomie et la citoyenneté.

Les matins : 5 ateliers en rapport direct avec les projets personnalisés sont animés par les membres de l'équipe éducative :

- Vie pratique et domestique
- Travaux manuels – jardinage
- Bouge ton corps
- Bien-être
- Makaton

Les après-midi : 12 activités diversifiées au total par semaine, et ce à partir de propositions émises par les bénéficiaires

lundi	mardi	mercredi	jeudi
Peinture & Expression	Théâtre	Culture & Traditions	Bricolage / Jeux
Groupe de Parole	Lecture et Ecriture	Fil en Aiguille	Sortie rencontre / Balnéo
Médiathèque / Jeux	AGATEA / SPA	Photos	Expression corporelle / Relaxation

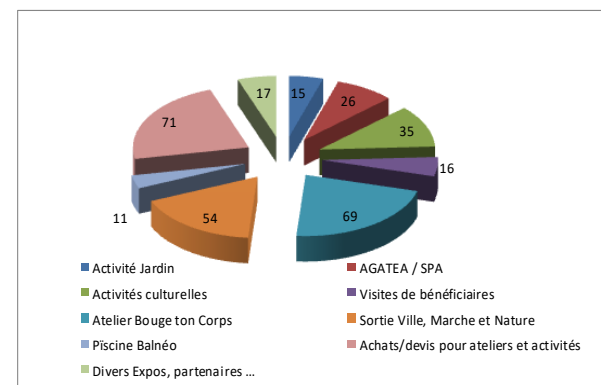
Nouveautés : 6 nouvelles activités (Peinture et expression, Médiathèque/Jeux, Théâtre, Lecture et Ecriture, Photos, Bricolage/Jeux) menées de janvier à décembre ont été mises en place afin de répondre aux demandes des bénéficiaires. Ces activités ont été très investies par les participants. Durant la période d'été, les activités de plein air sont favorisées et appréciées par les bénéficiaires.

SORTIES ET RENCONTRES 2018

De nombreuses rencontres ont eu lieu au CARAH, principalement axées sur des journées d'immersion avec, comme but, une préparation à un futur accueil de bénéficiaires d'IMPRO : IMPRO les Artisans / ARSEA et IMPRO ST Joseph / Adèle de Glaubitz.

Des rencontres chez des partenaires : foyers et maisons de retraite, ESAT, des SAJ. Ces rencontres permettent de favoriser la socialisation par le biais d'activités communes. En parallèle, le CARAH Munster bénéficie tous les lundis matins de la salle « Bouge ton Corps » et de l'espace Bien-être du CARAH Colmar.

314 sorties :



Nous notons, au vu du nombre de sorties, que le Service a une politique d'ouverture à et sur son environnement très instituée, notamment en axant les sorties dans le droit commun.

3. FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE

3.1 Vie du Service

- Galette des rois avec invitation des donateurs
- Mise en place du comité des fêtes commun avec le CARAH Colmar et le SAJ de Neuf Brisach
- Fête d'été annuelle en présence des bénéficiaires, familles / représentants légaux à la Kilbe de Breitenbach
- Journées d'immersion pour les jeunes des IMPRO ARSEA Colmar et Adèle de Glaubitz Colmar en vue de leur préparation à l'avenir en SAJ
- Réalisation d'un marché de Noël dans le service
- Repas de Noël en commun avec le CARAH de Colmar et le SAJ de Neuf Brisach à la salle des fêtes de Munster
- Mise en place du Comité de liaison alimentation nutrition (CLAN)
- Evaluation externe en présence de l'ensemble de l'équipe, des bénéficiaires volontaires et la présidente du CVS

3.2 Travail avec les familles

- 4 Réunions CVS et 1 CVS extraordinaire commun avec le CARAH de Colmar et le SAJ de Neuf Brisach. Forte implication de l'ensemble des délégués lors des réunions du CVS.
- Forte participation des familles lors des rendez-vous projets personnalisés annuels.
- Participation de la majorité des familles et représentants légaux aux différentes manifestations (réunions, fêtes, ...) organisées au sein du CARAH

3.3 Inclusion

- Participation en tant qu'exposant à la journée des associations organisée par la mairie de Munster
- Partenariat avec des services de droit commun : « Chorale Jeudi on Chante » à la Maison du Kleebach de Munster, Cinéma de Munster, Maison du Vallon dans la vallée de Munster, Maison des chats à Colmar (Tichele), Petit Manoir (maison de retraite), SPA de Colmar.

3.4 Coordination de parcours des bénéficiaires

Le service se mobilise pour favoriser de nombreux accueils temporaires en FAS / FAM pour répondre aux besoins de droit au répit des familles et / ou pour permettre aux bénéficiaires de connaître des FAS / FAM en vue de futures orientations possibles.

Pour cela, un travail important de coordination est effectué avec les FAS faisant de l'accueil temporaire : Maison Emilie à Malmerspach, ARC en ciel à Aubure, Atre de la vallée à Orbey, FAM de Chatenois, FAM de Pfstatt.

Par ailleurs, 2 bénéficiaires ont effectué des stages à l'ESAT ARSEA d'Eguisheim (pour une durée d'absence de 16 jours).

Orientation d'une bénéficiaire vers le SAMSAH ARSEA pour une complémentarité de prise en charge.

Une éducatrice spécialisée a une mission particulière de faire le lien avec les établissements et services qui nous orientent des personnes. Elle a également comme mission d'accueillir ces personnes pour leur faire découvrir le service et les accompagner durant leur journée découverte et les accueils occasionnels. En parallèle, elle est également chargée de faire le lien avec les établissements d'accueils temporaires (FAS, FAM, ESAT) accueillant pour des stages des bénéficiaires dans le cadre de leur projet de vie.

Le travail de partenariat avec les SAVS (Colmar et Wintzenheim) et le SAMSAH (Wintzenheim) a également continué à contribuer à faire connaître le CARAH à certains bénéficiaires et leurs familles / représentants légaux. L'accueil est très personnalisé pour répondre au mieux aux problématiques d'adaptation et pour certains aux problèmes de transport.

3.5 Partenariat

Au niveau des bénéficiaires : Le Service a développé un ancrage territorial important avec le maintien de plusieurs partenariats :

- le SAVS et le SAMSAH de Wintzenheim, les résidents du Petit Manoir de Munster, l'association Potager en Vie de Munster, l'association PAT'A'SEL ainsi qu'avec le GEM de Colmar.

- Réalisation d'une œuvre commune avec le CARAH de Colmar et de Neuf Brisach avec participation à l'exposition Land'ART de Neuf Brisach

Expositions : 4

- 1 Exposition de tableaux réalisés par les bénéficiaires à l'ESAT d'Eguisheim, 1 à la MDPH et 2 à la Communauté de communes de la Vallée de munster (CCVM).
- Journée festive annuelle à l'espace Peugeot Mulhouse en présence de l'ensemble des SAJ 68
- Rencontre estivale annuelle avec le CARAH Colmar et le SAJ Neuf Brisach au CARAH Colmar

Au niveau des pratiques professionnelles :

- Maintien des rencontres professionnelles inter SAJ 68 et mise en place du réseau inter SAJ 68 cadres. Participation au réseau 4x4 CRA Autisme pour les professionnels terrain.
- Copil Vie affective et sexuelle avec le CARAH Colmar, le SAJ SDR Neuf Brisach et le FAS Arc en Ciel d'Aubure.

4. DEMARCHE D'AMELIORATION CONTINUE DE LA PRESTATION

Gestion des risques : soutien aux équipes

- Maintien des 5 séances d'analyse des pratiques en direction de l'équipe éducative et des 4 séances à destination du chef de Service.
- 1 réunion du comité Bien-être - Bientraitance avec la participation volontaire des membres de l'équipe.

Actions de formation effectuées en 2018 :

	Nb de personnes concernées
CAFERUIS	1
Accompagnement au changement pour les cadres intermédiaires	1
Logique de place – Logique de parcours	1
HACCP Normes d'hygiène	4
Bienveillance	1
SNOEZELEN	1
Plan de Maitrise Sanitaire	5
SST Maintien des Acquis	9
Cœur au Corps	1
QVT Qualité de vie au travail	1
Word Intermédiaire	1
Sexualité en institution	2
Habilitation Electrique Recyclage	2
ETP	1
Ecrits professionnels	1

- 1 réunion du comité Protection - Sécurité avec la participation volontaire des membres de l'équipe
- 1 réunion Comité Bien être- bientraitance avec la participation volontaire des membres de l'équipe

5. RESSOURCES HUMAINES au 31 décembre 2018

Evolution personnel présent au 31/12 sur 3 ans (en équivalent temps plein)

2016	2017	2018
7,38	7.78	6.96

Répartition du personnel par catégorie et type de contrat (en équivalent temps plein)

Contrats	TOTAL	Encadrement	Administratif	Educatif	Para médical	Médical	Services Généraux
CDI	9,10	0,80	0,75	1,00	6,30	0,20	0,05
CDD temporaire	0,00						
CDD remplacement	0,00						
Contrats aidés	0,00						
Maitres	0,00						

Le CARAH est doté d'une équipe de personnels diplômés et stable.

Le service a connu quelques turbulences au cours de cette année, avec l'absence de l'agent d'entretien (maitresse de maison), remplacée par plusieurs CDD afin d'assurer la continuité du service restauration et hygiène.

Par ailleurs, suite à un congé parental, nous avons eu recours également à des CDD ES pour la continuité des accompagnements éducatifs dont le suivi des PP.

Enfin, au mois de septembre, la Directrice Mme Catherine PHILIPPE, a quitté ses fonctions. Elle a été remplacée en intérim par M. Charles LUTTRINGER (par ailleurs directeur du CAMSP/EDIPA et du SESSAD de Colmar), en attente de la nomination d'une nouvelle direction. L'équipe du CARAH, sous la direction de M. LUTTRINGER, est néanmoins restée mobilisée et a poursuivi ses missions.

Accueil des stagiaires : 2 stagiaires accueillis sous convention en 2018 : 1 DAES / 1 Moniteur Educateur.

6. CONCLUSION

Le taux d'activité connaît une hausse constante depuis l'ouverture du service en 2011 qui témoigne de l'attractivité du CARAH et l'implication de tous les professionnels.

Afin de consolider l'accès aux soins et la promotion de la santé, nous poursuivons notre partenariat avec le SAMSAH et le SAVS. La présence d'une direction unique pour les accueils de jour et les services ouverts (SAMSAH/SAVS) favorise une dynamique transversale qui permet de mutualiser les compétences pour offrir une réponse la plus adaptée aux besoins des bénéficiaires.

Malgré une constance dans la typologie des déficiences présentées par les bénéficiaires, nous constatons une augmentation des troubles du comportement qui nécessite de réajuster notre accompagnement.

Projets 2019

Afin d'adapter nos prestations aux besoins évolutifs des bénéficiaires et à une démarche volontariste d'inclusion dans la société, nos actions seront orientées vers les objectifs suivants :

1. Rechercher des partenariats concernant le logement inclusif / logement partagé.
2. Procéder à la réécriture du projet de Service en lien avec les autres accueils de jour haut-rhinois de l'association.
3. Envisager la fermeture au public une à deux journées par an afin de pouvoir bénéficier de formations communes pour l'ensemble de l'équipe.
4. Organiser de nouvelles élections des membres du CVS.
5. Elaborer une charte de bénévolat en partenariat avec l'équipe et les bénévoles.

Annie WEISSLOCKER, Directrice et Raphael ALLIMANN, Chef de Service